



Lagny, le 5/04/2018

Dans le cadre du travail sur l'orientation l'emploi du temps des élèves de seconde est modifié, le jeudi 12 avril et le vendredi 13 avril. Les élèves qui ont un emploi du temps ST2S sont aussi concernés par le samedi 14 avril.

Les élèves vont être regroupés en fonction de la filière de première qui a été validée provisoirement par le conseil de classe et/ou dans une filière proposée par le conseil. De ce fait certains élèves auront deux emplois du temps et d'autres un seul. L'objectif est de leur permettre d'appréhender les attendus et exigences de la filière qu'ils envisagent mais aussi de réfléchir à la pertinence de leur choix.

Pour la majorité des élèves qui demandent une filière qui n'existe pas au lycée, un emploi du temps leur est tout de même proposé mais pour quelques rares élèves ce n'est pas le cas. Nous invitons ces élèves à venir à la vie scolaire pour voir avec nous quel emploi du temps leur correspond le mieux.

Si vous souhaitez un complément d'information, les conseillères principales d'éducation, sont à votre disposition.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Mme FAURE-RIQUELME et Mme BESSE